



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

### **Destruction de cultures illégales en forêt départementale de Majimbini**

Le jeudi 30 juin 2022, dans le cadre du plan d'actions établi par la mission Inter-service de l'Eau et de la Nature de Mayotte (MISEN 976), les agents du Conseil Départemental (CD), de l'Office National des Forêts (ONF) et de la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), ont détruit dans la forêt départementale de Majimbini, avec l'appui de la Gendarmerie Nationale, des cultures illégales d'une surface d'environ 4 hectares.

Ces actions menées régulièrement par le CD, l'ONF et la DAAF visent à préserver la forêt, l'environnement et la ressource en eau de Mayotte.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08  
Courriel : [communication@mayotte.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976